

PV du Conseil de Participation du jeudi 24 juin 2021 – Ecole Saint-Martin – Mignault

Présents.es

Noms	Prénoms	Représentation
De Paepe	Céline	Direction
Hermans	Thomas	PO
Rifaut	Emmanuel	PO
Boutique	Elodie	Parent (e)
Frèrejean	Sébastien	Parent (e)
Tobie	Natacha	Parent (e)
Cornelis	Madeleine	Enseignante
Pâques	Jean-François	Enseignant
Blondiau	Monique	Enseignante
Françoise	Demoulin	Conseil paroissial

Excusés

Noms	Prénoms	Représentation
Hermans	Thomas	PO
Pâques	Jean-François	Enseignant

Ordre du jour

1. Approbation du PV
2. Membres cooptés
3. Lutte contre le harcèlement scolaire
4. Modification du ROI – rentrée 2021-2022
5. Plan de pilotage – Projet d'établissement
6. Projets pédagogiques pour l'année 2021-2022
7. Infrastructures
8. Sécurité au sein des bâtiments scolaires – mise aux normes
9. Divers

1. Approbation du PV

Le PV de la dernière réunion est approuvé.

2. Membres cooptés

Madame Françoise Demoulin rejoint le COPA comme représentante du conseil paroissial. Elle permettra ainsi de créer du lien entre l'école et la paroisse.

Le Po est toujours en discussion avec le CC du Roeulx et le CPMS de La Louvière afin d'accueillir un représentant de chaque institution.

3. Lutte contre le harcèlement scolaire

Toutes les classes ont pu bénéficier d'animations (lutte contre le harcèlement scolaire et du cyber harcèlement) en collaboration avec Amoj 4.

Amoj 4 est un service de l'Aide à la Jeunesse travaillant avec des jeunes de 0 à 18 ans ainsi qu'avec leur famille. Leurs activités s'inscrivent dans la prévention éducative (aide au jeune dans son milieu de vie) et dans la prévention sociale (actions sur l'environnement social des jeunes).

<http://www.amoj4.be/>

Les projets d'animations dans les écoles s'inscrivent dans une logique de prévention. Ils interviennent de la 3ème maternelle à la 6ème secondaire, tous réseaux confondus.

L'objectif est d'amener le jeune à réfléchir, se questionner différemment lorsqu'il est confronté à diverses situations mais aussi de le conscientiser face à différentes problématiques. Amoj 4 favorise le débat avec le groupe afin d'être proche de leurs réalités, de leurs perceptions pour qu'ils puissent agir sur l'environnement. Au préalable, l'animation est construite en collaboration avec l'enseignant.e.

4. Modification du ROI – rentrée 2021-2022

Après concertation avec les enseignants et le CA de l'école Saint Martin, les modifications suivantes seront apportées au ROI à partir du 1^{er} septembre 2021 :

- Mise en place du décret gratuité ;
- Alimentation saine à l'école ;
- Description du mode de communication entre l'école et les familles ;
- Obligation scolaire en 3^{ème} maternelle
- Descriptions des projets pédagogiques (date des classes de dépaysement, activités extérieures...)
- Rencontre avec les parents pour discuter de leur enfant (bulletin donné en main propre lors du 2^{ème} bulletin)
- Description des modalités en matière de garderies, études et accès à l'école par les parents.

Au moment de la réunion du COPA, certains points du ROI n'ont pas encore été finalisés. Il sera retravaillé fin août et validé par le PO pour qu'il puisse être disponible dès la rentrée (signature des parents).

5. Plan de pilotage – Projet d'établissement

L'analyse des indicateurs (miroir, évaluations CEB lors des 6 dernières années...) a débuté avec les conseillers pédagogiques de notre réseau d'enseignement.

Les journées pédagogiques seront fixées par les conseillers pédagogiques dès que possible. Ces journées pédagogiques seront uniquement axées sur le Pan de pilotage.

6. Projets pédagogiques pour l'année 2021-2022

Les dates des classes de dépaysement pour l'année scolaire 2021-2022 sont les suivantes :

- 15 au 19 novembre (P1 à P5) à Villers Sainte Gertrude
- 7 au 16 mars 2022 (P6) Classe de neige
- 27 au 29 avril 2022(M2-M3) La Cabriole

Le projet « poulailler » verra le jour de la rentrée.

Une activité par mois à l'extérieur sera organisée par chaque classe.

7. Infrastructures

Les travaux de rénovation (bureau + classe de M3) prévus depuis plusieurs années devraient enfin débiter au plus tard en 2022.

8. Sécurité au sein des bâtiments scolaires – mise aux normes

La mise aux normes (électricité, chauffage,....) des bâtiments scolaires a été effectuée au cours de cette année scolaire en collaboration avec le conseiller en prévention.
Deux enseignants-es suivront une formation de « secouriste » l'année scolaire prochaine.

9. Divers

a) Date des festivités 2021-2022

2 octobre : marche ADEPS

18 décembre : marché de Noël

14 mai : fête scolaire

b) Site de l'école

Un onglet « Conseil de participation » sera ajouté au site de l'école afin de permettre notamment un accès aux PV des réunions.

Le journal numérique ainsi que la pastorale scolaire auront également un espace sur le site.

Les familles seront informées régulièrement de l'actualisation des données sur le site de l'école.

c) Calendrier des prochaines réunions

4 réunions sont programmées dans la courant de l'année scolaire 2021-2022.

Mardi 19 octobre 2021

Mardi 18 janvier 2022

Mardi 29 mars 2022

Mardi 31 mai 2022

Ces dates peuvent être modifiées en fonction de la disponibilité de chacun.